



Conseil économique et social

Distr. générale
31 janvier 2012
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-cinquième session

23-27 avril 2012

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux des réunions intersessions

I. Introduction

1. À sa trentième session, en 1997, la Commission de la population et du développement a autorisé son Bureau à tenir des réunions intersessions tous les ans pour préparer ses sessions (voir E/1997/25, par. 52). Par la suite, elle a souligné qu'il importait d'établir dans les meilleurs délais des rapports écrits sur ces réunions (décision 2005/2) et a prié le Bureau de se réunir aussi souvent que nécessaire pour préparer ses sessions annuelles (voir résolution 2006/1). En application de la résolution 2006/1, le Bureau a tenu deux réunions entre septembre 2011 et janvier 2012. La première a eu lieu au Siège le 7 septembre 2011 et la seconde à Yogyakarta (Indonésie) le 18 octobre 2011.

2. Ont assisté à la première réunion du Bureau : l'Ambassadeur Hasan Kleib (Président), Sarah Flood-Beaubrun, Martina Težak Budišić et Pius Wennubst. Lorsque la première réunion a eu lieu, le Groupe africain n'avait pas encore désigné son représentant. Ont assisté à la seconde réunion : l'Ambassadeur Kleib, William Awinador-Kanyirige, Martina Težak Budišić et Pius Wennubst. Le Directeur et d'autres fonctionnaires de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales ainsi que des représentants du Fonds des Nations Unies pour la population étaient présents aux deux réunions.

3. Le présent rapport résume les travaux du Bureau et reprend les conclusions et recommandations formulées lors de ces réunions.

* E/CN.9/2012/2.



II. Résumé des travaux du Bureau

A. Organisation des travaux de la quarante-cinquième session de la Commission

4. Le Bureau a examiné l'organisation des travaux de la quarante-cinquième session et a proposé que deux représentants des jeunes soient invités à prendre la parole devant la Commission le lundi 23 avril, premier jour de la reprise de la session, de préférence entre midi et 13 heures. Le premier orateur principal prendrait alors la parole de 15 à 16 heures et les consultations informelles sur les projets de proposition commenceraient à 16 heures.

B. Orateurs de marque

5. Dans sa décision 2005/2, la Commission s'est félicitée de l'adoption de la méthode consistant à inviter à ses sessions des orateurs de marque et a prié le Bureau de prendre des dispositions à cet effet et d'en aviser les États membres de la Commission. En application de cette décision, le Bureau a décidé d'inviter trois spécialistes en tant qu'orateurs de marque sur le thème spécial de la quarante-cinquième session « Les adolescents et les jeunes » et a prévu que chacun d'eux disposerait d'une heure pour faire son exposé et dialoguer avec les membres de la Commission. Le Bureau a choisi pour orateurs Shireen Jejeebhoy, Andrew Mason et George C. Patton. Shireen Jejeebhoy, associée principale au Conseil de population à New Delhi, a été invitée à prendre la parole sur le thème « Garantir la santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes ». Andrew Mason, professeur d'économie à l'Université d'Hawaï, a été invité à faire un exposé sur le thème « Les adolescents et les jeunes : leur nombre et leur rôle dans l'économie ». George Patton, professeur à l'Adolescent Health Research de l'Université de Melbourne, interviendrait quant à lui sur le thème « Les promesses et le potentiel de la santé des adolescents et des jeunes ». Comme le veut l'usage, le Bureau a recommandé que les réunions du groupe de travail soient ajournées pendant ces exposés.

6. Le Bureau a également décidé de prévoir un temps de parole supplémentaire pour deux représentants des jeunes, un homme et une femme, dès le premier jour de la reprise de la session, de façon que la Commission connaisse le point de vue des jeunes lorsqu'elle examinerait le thème « Les adolescents et les jeunes ». Il a estimé que les exposés devraient avoir lieu assez tôt pour pouvoir être mis à profit lors des délibérations qui suivraient.

C. Participation de certaines entités des Nations Unies aux travaux de la quarante-cinquième session de la Commission de la population et du développement

7. Le Bureau a constaté que le thème de la quarante-cinquième session présentait un intérêt pour de nombreuses entités des Nations Unies, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale. Il a donc demandé au Président de la Commission d'encourager les organismes, fonds et programmes concernés du système des

Nations Unies à participer à la quarante-cinquième session de la Commission et de les inviter à organiser des manifestations parallèles à cette occasion. Comme à d'autres sessions de la Commission, le Bureau s'est félicité de la participation du FNUAP à l'organisation d'une manifestation parallèle à la session.

D. Communication du Président avec les membres de la Commission

8. Le Bureau a demandé à son Président d'adresser à tous les membres de la Commission une lettre insistant sur la nécessité d'inclure dans leur délégation à la quarante-cinquième session des représentants des jeunes, ainsi que des experts sur les aspects démographiques de l'adolescence et de la jeunesse. Le Président a annoncé qu'il exposerait brièvement à cette occasion l'intérêt des différents points de l'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session et donnerait des informations sur les moyens de se procurer les versions préliminaires de la documentation pour la session. Le Bureau a approuvé ses propositions.

9. Le Bureau a également recommandé que le Président envoie aux États membres de la Commission qui n'étaient pas représentés à la quarante-cinquième session une note les informant de la date et du thème de la session et leur indiquant comment se procurer la documentation y relative.

E. Relation entre la Commission de la population et du développement et le Conseil économique et social

10. Le Bureau a jugé important que la Commission contribue à l'examen ministériel annuel effectué durant le débat de haut niveau de la session annuelle du Conseil économique et social qui, en 2012, aura pour thème : « Promouvoir la capacité de production, l'emploi et le travail décent pour éliminer la pauvreté dans le cadre d'une croissance économique générale, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». Puisque garantir l'accès des jeunes à un travail décent et à l'emploi est un problème majeur dans de nombreux pays, il serait intéressant, selon lui, d'examiner si la dynamique démographique atténue ou aggrave le problème et de quelle manière. Par conséquent, le Bureau a jugé souhaitable de renforcer les synergies entre les activités de la Commission et l'examen ministériel annuel et a proposé que, comme lors de précédentes sessions, les représentants permanents des États membres qui prévoient de faire un exposé dans le cadre de l'examen ministériel annuel soient invités à participer au débat général sur l'intérêt des questions de population et de développement en ce qui concerne le thème retenu pour l'examen ministériel annuel de 2012 (point 5 de l'ordre du jour de la quarante-cinquième session) afin de débattre de l'importance des tendances démographiques chez les adolescents et les jeunes pour ce thème.

11. Le Bureau a également approuvé la proposition du Président d'inviter le Président du Conseil économique et social à lancer le débat sur le point 5 de l'ordre du jour, comme lors de sessions précédentes de la Commission.

F. Résolutions et décisions

12. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter une décision sur l'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session ainsi qu'une résolution sur le thème spécial de la quarante-cinquième session « Les adolescents et les jeunes ».

13. Comme lors de sessions précédentes, le Bureau a recommandé qu'un groupe de travail soit établi au début de la reprise de la quarante-cinquième session de la Commission pour examiner les propositions qui pourraient donner lieu à l'adoption de résolutions ou de décisions. Ce groupe commencerait ses travaux l'après-midi du premier jour de la reprise de la session de la Commission. Le Bureau a également recommandé que le Président de la Commission fasse distribuer les avant-projets de résolution et de décision, afin de faciliter les délibérations du groupe de travail, et a demandé que les projets présentés par le Président soient distribués aux membres de la Commission et aux groupes régionaux trois semaines avant la reprise de la quarante-cinquième session de la Commission.

14. Le Bureau a suggéré par ailleurs que la Commission souhaiterait peut-être demander que la session spéciale de l'Assemblée générale qui serait consacrée en 2014 à l'examen de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement soit organisée juste avant le débat général de manière à favoriser la participation au niveau le plus haut.

G. Réunion d'information à l'intention des membres de la Commission

15. Le Bureau a recommandé qu'au moins trois semaines avant la reprise de la quarante-cinquième session, le Directeur de la Division de la population organise une réunion d'information à l'intention des délégations au sujet de l'état d'avancement de la documentation pour la session, de l'organisation des travaux et des résolutions et décisions qui seraient vraisemblablement examinées par la Commission.

16. Le Bureau a souligné qu'il importait que la documentation de la quarante-cinquième session soit disponible dans les délais prévus afin de faciliter la préparation des déclarations par les délégations. Il a approuvé la publication sur Internet de versions préliminaires en anglais non revues par les services d'édition des documents.

III. Conclusions et recommandations

17. Le Bureau a recommandé l'adoption du projet d'organisation des travaux de la quarante-cinquième session de la Commission.

18. Le Bureau a décidé que trois orateurs de marque et deux représentants des jeunes seraient invités à s'adresser à la Commission sur le thème spécial de la quarante-cinquième session « Les adolescents et les jeunes ».

19. Le Bureau a décidé d'inviter le Président du Conseil économique et social à prendre la parole devant la Commission au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session et d'inviter les représentants permanents des États Membres qui feraient des exposés lors de l'examen ministériel annuel de 2012 à participer à un dialogue sur l'importance des questions démographiques dans la promotion de la capacité de production, de l'emploi et du travail décent pour éliminer la pauvreté dans le cadre d'une croissance économique générale, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

20. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter une décision sur l'ordre du jour de la quarante-sixième session ainsi qu'une résolution sur le thème spécial de la quarante-cinquième session « Les adolescents et les jeunes ».

21. Le Bureau a suggéré à la Commission de demander que la session extraordinaire que l'Assemblée générale consacrerait en 2014 à l'examen de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement soit organisée juste avant le débat général de manière à favoriser la participation au niveau le plus haut.

22. Le Bureau a recommandé qu'un groupe de travail soit établi au début de la reprise de la quarante-cinquième session de la Commission, chargé d'examiner les questions qui pourraient donner lieu à l'adoption de résolutions ou de décisions, et qu'il commence ses travaux l'après-midi du premier jour de la reprise de la session de la Commission.

23. Le Bureau a demandé que le Président de la Commission fasse distribuer des avant-projets des résolutions et des décisions afin de faciliter les délibérations du groupe de travail. Il a également demandé que les projets présentés par le Président soient distribués aux membres de la Commission et aux groupes régionaux trois semaines avant la reprise de la quarante-cinquième session de la Commission.

24. Le Bureau a recommandé qu'au moins trois semaines avant la reprise de la quarante-cinquième session de la Commission, le Directeur de la Division de la population organise une réunion d'information à l'intention des délégations au sujet de l'état d'avancement de la documentation pour la session, de l'organisation des travaux et des résolutions et décisions qui seraient vraisemblablement examinées par la Commission.

25. Le Bureau a demandé que le Président de la Commission adresse à tous les membres de la Commission une lettre insistant sur la nécessité d'inclure dans leurs délégations des experts techniques ainsi que des représentants des jeunes.

26. Le Bureau a demandé que le Président adresse aux États membres qui n'étaient pas représentés à la quarante-cinquième session de la Commission une lettre les informant de la date et du thème de la session et leur indiquant comment se procurer la documentation pour la session.

27. Le Bureau a également demandé au Président de la Commission d'encourager les organismes, fonds et programmes concernés du système des Nations Unies à participer à la quarante-cinquième session et de les inviter à organiser des manifestations parallèles à cette occasion.